

RAHES

Revue Africaine d'Histoire
Économique et Sociale

ISSN-L : 3080-5961

ISSN-P : 3080-5953

Revue semestrielle

Numéro

01

Novembre 2025

www.rahes.net

Revue Africaine d'Histoire Économique et Sociale

ISSN-L : 3080-5961

ISSN-P : 3080-5953

RAHES , N°01, Novembre 2025
Revue d'Histoire Économique et Sociale
www.Rahes.net

RAHES
Revue d'Histoire Économique et Sociale
Laboratoire de Recherche en Sciences Historiques (LARSHI)
Département d'Histoire
Université Alassane Ouattara – Bouaké Côte d'Ivoire

N° 01
Novembre 2025

COMITE DE RÉDACTION DE LA REVUE

DIRECTEUR DE PUBLICATION : M. BRINDOUMI ATTA KOUAMÉ JACOB
RÉDACTEUR EN CHEF : M. GOLE Koffi Antoine
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : M. KOUAKOU N'dri Laurent
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : M. KOUADIO Kouakou Didié
SECRÉTAIRES ADJOINTS DE RÉDACTION : M. KOUAMÉ N'guessan Bernard
RESPONSABLE DE LA DIFFUSION : M. KRA Kouamé Antoine
RESPONSABLE FINANCIER : DR /MC ESSOH None Rose Délima,
RESPONSABLE FINANCIER ADJOINT : Dr. YAO Élisabeth
WEB MASTER :

Professeur Titulaire, UAO
Professeur Titulaire, UAO
Maître de Conférences, UAO
Maître de Conférences, UAO
Maître de Conférences, UAO
Maître Assistant, UAO
Maître de Conférences,
Maître Assistant, UAO

COMITE SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

M. Simon-Pierre EKANZA
M. Ousseynou FAYE
M. Aka KOUAMÉ
M. Egue Jean-Michel LATTE
M. Moussa Willy BANTENGA
M. Augustin ANASSE
-M. Mamadou BAMBA
M. Yacouba ZERBO
M. Moritié, CAMARA
M. Koffi Antoine GOLE
M. BEKOUIN Tanoh Raphael
Koffi N. Joseph TSIGBE
M. Kouakou Désiré M'BRAH
M. Yacouba BANHORO
M. Didier Marcel HOUENOUE
M. Ahmeth N'DIAYE
M. Ismaïla CISS
M. Valy FAYE
M. Ben Soualiou MEITE
Mme Akabla Florentine AGOH Epse KOUASSI
Mme None Rose De Lima ESSOH Epse SORO
M Jean Charles. DEDE
M. Seydou Oumar KANE
M. Mian Newson Kassi Mathieu ASSANVO
M Adou Marcel. AKA
M. SEKA Jean-Baptiste

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)
Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Dakar)
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-CI.)
Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-CI.)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké – CI.)
Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou-BF)
Professeur Titulaire, Université Abomey Calavy (Bénin)
Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop (Dakar – S.)
Maître de recherches, IFAN
Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop (Dakar – S.)
Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)
Maître de conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Maîtres de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Maître de Conférences, Université Joseph Ki-Zerbo Ouagadougou)
Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)
Maître de conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa)
Maître Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa)

ADMINISTRATION

LABORATOIRE DE RECHERCHE EN SCIENCES HISTORIQUES (LARSHI)
Département d'Histoire
Université Alassane Ouattara
Les articles sont envoyés à : revuerihessh@gmail.com

Normes de rédaction (NORCAMES/LHS)

La présentation du texte est conforme à la norme proposée par le CAMES en 2016

La saisie devra être effectuée avec traitement de texte Word. La mise en forme (changement de corps, de caractères, normalisation des titres, etc.) est réalisée par l'imprimeur. Le texte dans son intégralité (introduction, développement, conclusion et références bibliographiques) doit être rédigé en Arial Narrow, taille 12.

Pour la ponctuation, les normes sont les suivantes : un espace après (.) et (,) ; un espace avant et après (;), (:), (?), et (!). Les signes mathématiques (+, -, etc.) sont précédés et suivis d'un espace.

Les chiffres incorporés dans le texte doivent être écrits en toutes lettres jusqu'au nombre cent. Au-delà, ils le seront sous forme de chiffres arabes (101, 102, 103...)

Les siècles doivent être indiqués en chiffres romains (I, II, III, IV, X, XX).

Le résumé

Le texte de l'article sera accompagné d'un résumé, en français et en anglais (abstract), comportant la problématique, l'objectif général et les principaux résultats. Composé de 200 mots maximum, et de taille 10, ce résumé ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit.

Les mots clés

Le résumé est suivi des mots-clés en nombre raisonnable (5 à 8 au maximum) seront donnés, en français et en anglais (key words). Ils seront en taille 10.

L'auteur

La présentation de l'auteur est la suivante : Le ou les prénom(s) suivi du nom (le nom en majuscule dans l'ordre prénom, nom), adresses compètes (institution, Laboratoire ou département, adresse électronique, pays et numéro de téléphone). Le ou les prénom(s) et le nom en gras, taille 12 et le reste des informations ci-dessus en taille 11

Sources d'archives

Nom de la structure conservant le document (Centre d'archives)–Fonds – le carton ou dossier – le titre du document- et l'année. Exemple : ANCI, 1RR47, SERVICE AGRICOLE, Rapport sur la situation agricole du cercle de Daloa : 1907 -1932.

Sources orales :

Nom et statut du témoin (fonction, âge, etc.) – le lieu et la date de l'entretien.

Références internet

Le moteur de recherche, le site, l'adresse, le titre du document, la date de mise à jour ou de mise en ligne, la date de consultation, le Webmaster.

Les articulations de l'article

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; ; 3. ; etc.)

Les citations

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : - (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ; -

Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples : - En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens () ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

« Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire ».

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères ». (S. Diakitè, 1985, p. 105).

Les notes de bas de page

Les sources historiques (archives, sources imp et sources orales), les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.) Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Catherine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p.145-151

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

SOMMAIRE

DIAKITE Brahima, DOUMBIA Ali, KONE Issa : Les enjeux de la présence militaire chinoise en Afrique (2004-2024).....	11 à 22
Aboukar ABBA TCHELLOU : Les échanges sous forme de troc et des objets à usage monétaires dans la partie occidentale du bassin du lac Tchad de la fin du XIXe au XXe siècle.....	23 à 40
Kouamé Kossonou Frédéric SECRE : Expédition militaire ashanti sur la côte en Gold Coast au XIXe siècle (1813-1816).....	41 à 61
AMADOU BELLO : Tangible and intangible cultural heritage and development in northern Cameroon.....	62 à 77
Dr. Ibrahima Khalilou DIAGNE : Distribution des poteries en milieu wolof au Sénégal, production artisanale et consommation domestique.....	78 à 96
Ignace KOFFI :La poste de Côte d'Ivoire face à l'avènement des NTIC (1996-2020)	97 à 107
Boubacar SAMBARE : Le marché du textile en Afrique Occidentale Française (A.O.F.) : un enjeu commercial majeur à l'époque coloniale (Fin XIXe siècle – 1958).....	108 à 123
Dre Félicité PAHO NYA : Colonisation française et désorganisation du travail agricole dans les sociétés traditionnelles africaines : cas du village Bangangte au Cameroun (1916-1960).....	124 à 141
Stéphanie Laetitia BEKONO NDONGO : L'appui du Fonds Européen de Développement dans la programmation budgétaire au Cameroun : expérience du PAPDEP, 2007-2011.....	142 à 156

Rokia Alexandra KONATE : Les effets sociaux et politiques des modèles de protection des réfugiés libériens en Côte d'Ivoire.....	157 à 175
Hervé Landry COULIBALY et Sita POROGO : Le marché central de Ouahigouya de 1991 à 1996 : reconstruction et modes de gestion.....	176 à 192
Joseph Yannick MBATCHOU : La montée des discours de haine et de violences pendant les élections présidentielles au Cameroun : enjeux et perspectives.....	193 à 209
Nonwhoun Ulrich Ange Priva ZOUHO : Les troubles psychiatriques dans la colonie de Côte d'Ivoire : éléments déterminants, approches thérapeutiques et évaluation de la psychiatrie coloniale de 1912 à 1938.....	210 à 225
N'Goran Alphonse BROU : Les migrants dans le développement socio-économique du pays Agba : 1910-1975.....	226 à 244
Kouadio Serge YAO :Le binôme café-cacao dans le développement socio-économique de la région de Bocanda : 1946-1970.....	245 à 262
N'dri Alexi KOUAME ; Sompléi Séverin FLE : Contribution à l'étude des stratégies de développement des filières agricoles en Côte d'Ivoire : cas de la politique d'ivoirisation de la profession bananière (1968-1993).....	263 à 282
VARIA	263
Dr Prince Appia EHUI : Éducation naturelle et IA éducative : vers un tuteur virtuel à l'aune de l'Emile.....	284 à 294

AVANT-PROPOS

La RAHES, revue spécialisée en histoire économique et sociale, est un outil de vulgarisation des travaux de recherche de l'élite universitaire, plus spécifiquement ceux des historiens d'horizon divers. Malgré les nombreux travaux publiés pas de brillants historiens à travers les siècles, de nombreux pans de l'histoire sociale et économique renferment encore de nombreux mystères non encore élucidés. Les travaux présentés par les contributeurs du deuxième numéro s'articulent autour de trois principaux axes.

Le premier axe « question socioéconomique coloniale et pratique sanitaire » regroupe cinq articles. N'goran Alphonse Brou analyse la contribution de la main d'œuvre immigrée dans le développement du pays Agba (Côte d'Ivoire). L'auteure Félicité Paho Nya s'est intéressée à la désorganisation du travail agricole dans les sociétés traditionnelles au Cameroun, cas du village Banganté. L'enjeu commercial du marché du textile de l'Afrique Occidentale Française constitue l'objet de l'étude de Boubacar Sambaré. Enfin, Ange Priva Zouho nous plonge dans l'univers de la pratique des soins psychiatriques en Côte d'Ivoire entre 1912 et 1938.

Le second axe, se rapportant aux questions militaires, contient deux publications. Le premier qui est l'œuvre de Kouamé Kossonou Sécré, présente les expéditions militaires Ashanti sur la côte en Gold Coast entre 1813 et 1816. Le deuxième est une co-production de Bahima Diakité, Ali Doumbia et Issa Koné. Il analyse les enjeux de la présence militaire chinoise en Afrique entre 2004 et 2024.

Le troisième axe traite des questions commerciales, de distribution et de la coopération et des entreprises, regroupent quatre articles. Le duo Hervé Landry Coulibaly et Sita Porogo s'est intéressé à la reconstruction et à la gestion du marché central de Ouahigouya (Burkina Faso). Aboukar Abba Tchellou révèle que les échanges commerciaux dans le bassin du lac Tchad étaient basés sur le troc et l'usage des objets monétaires. La coopération économique Nord-Sud a été l'objet d'analyse de Stéphanie Laetitia Bekono Ndongo. Elle a mis l'accent sur l'importance du FED dans la programmation budgétaire au Cameroun de 2007 à 2011. Au niveau de la Côte d'Ivoire, Ignace Koffi démontre que l'avènement des NTIC a influencé négativement la Poste, l'une des rares sociétés de l'État non encore privatisées. Quant à Ibrahima Khalilou Diagne, il a abordé la question de la distribution des poteries en milieu Wolof.

Le quatrième axe « crises sociopolitiques » propose trois publications. La première produite par Joseph Yannick Mbatchou décrit les enjeux et les perspectives de la montée des discours de haines et de violence pendant les élections présidentielles au Cameroun. La seconde est l'œuvre de Rokia Alexandra Konaté. Elle montre les effets sociaux, politiques et symboliques des modèles de protection des réfugiés libériens en Côte d'Ivoire. Enfin, Prince Appia compare l'éducation naturelle et l'IA éducative.

La poste de Côte d'Ivoire face à l'avènement des NTIC (1996-2020)

Ignace KOFFI¹

Résumé

Malgré une gestion saine, la Poste de Côte d'Ivoire connaît une baisse de ses activités. Après le chapitre d'une concurrence menée par des opérateurs privés, dans le domaine de la distribution des colis et courriers postaux, la voilà cette fois-ci en proie à une concurrence plus rude. Celle-ci vient pour freiner ses activités névralgiques, au risque de lui donner le coup de grâce. L'arrivée des Nouvelles Technologies de la Communication et de l'Information (NTIC) a bouleversé les habitudes des populations. Ce changement s'est fait également ressentir sur le rendement de certaines entreprises, établissant du coup un parallèle criard entre la Poste et les Technologies de l'Information et de la Communication ou Techniques de l'Information et de la Communication (TIC). Dans le domaine de la messagerie, de la gestion des fonds domestiques, les TIC sont en train d'exclure la Poste. Elles constituent une réelle menace pour les activités postales, laissant les autorités sans voix et sans décision réelle.

Mots clés : agonie, avènement, concurrence, Poste, TIC

The Ivorian postal service in the face of the advent of ICTs (1996-2020)

Abstract

Despite sound management, the Ivorian postal service has been experiencing a decline in its activities. After dealing with competition from private operators in parcel and mail delivery, it now faces an even tougher challenge. One that threatens its core operations and could deliver a fatal blow.

The rise of new information and communication technologies has completely changed people's habits. This shift has also affected the performance of several companies, casting a stark contrast between the post office and the growing world of ICT. In areas such as messaging services and the handling of domestic funds, digital technologies are gradually pushing the postal service aside. They now pose a serious threat to its activities, leaving the authorities silent and unable to take meaningful action.

Keywords: decline, emergence, competition, postal service, ICT

¹ Institut d'Histoire, d'Art et d'Archéologie Africains (IHAAA), Université Felix Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire. massa.issan@yahoo.com

Introduction

L'année 1980 est généralement désignée en Côte d'Ivoire comme étant la période au cours de laquelle des opérateurs privés se sont lancés dans le domaine de la distribution du courrier et des colis postaux sans autorisation formelle (Fraternité Matin, n° 7955, 1991). Cela a eu un impact sur les activités de la Poste de Côte d'Ivoire qui tant bien que mal, parvint à surmonter cette situation grâce à une remise en cause et à une réorganisation de son service.

En 1996, le Global System for Mobile Communications ou Groupe spécial mobile (GSM) qui est une norme de communication mobile, c'est-à-dire le Standard de Téléphonie Mobile, fait son apparition en terre ivoirienne ; ce qui marque le début de la révolution téléphonique en Côte d'Ivoire (*Journal de l'Économie*, 2009) avec la venue du téléphone cellulaire sur le marché ivoirien. Cette situation soutenue par les NTIC constitue une seconde attaque pour la Poste qui voit ses activités battre de l'aile. L'intérêt de cette étude réside dans la capacité de la Poste ivoirienne à pouvoir faire face à cette concurrence inattendue. Dès lors, notre objectif est d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur le danger que représentent les NTIC dans la survie de l'activité postale. Ce qui nous renvoie à cette interrogation : quelles stratégies la Poste de Côte d'Ivoire a-t-elle mises en place pour résister à l'avènement des TIC et éviter de tomber dans l'agonie ?

Notre étude repose sur une recherche documentaire. Celle-ci nous a permis de disposer d'informations importantes, surtout aux archives nationales où des numéros du quotidien pro gouvernemental Fraternité Matin ont été mis à notre disposition. Les journaux en date de l'année 1991 et 1996 firent échos des difficultés que l'institution postale rencontrait déjà à l'époque. En ces temps, les TIC n'existaient pas et c'est à partir de l'année 1996 que le mensuel Jeune Afrique Économique en fit cas. C'est également en cette même année que l'ancien ministre des infrastructures économiques aborda pour la première fois le sujet relatif aux TIC.

Les TIC ont fait l'objet de plusieurs publications universitaires notamment la thèse de LOUKOU Alain François intitulé « Télécommunications et développement en Côte d'Ivoire à l'ère de la société de l'information et de la mondialisation » et de différents articles de l'historien Ignace KOFFI relatifs au sujet.

1. Les TIC en Côte d'Ivoire

L'informatique en Côte d'Ivoire devient une réalité à partir de l'année 1970 avec la création de la Société des Télécommunications Internationales de la Côte d'Ivoire (INTELCI). Cette société devait être un maillon efficace au service de la Côte d'Ivoire dans le réseau mondial des Télécommunications (Bangali Koné)². En 1995, les autorités ivoiriennes conscientes de l'importance du secteur de l'informatique, revisitent le code des télécommunications qui autorise l'entrée sur le marché ivoirien de nouveaux opérateurs avec le droit d'exercer dans les différentes branches des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), entre autre dans la téléphonie fixe et mobile, dans la transmission des données et de l'internet³. Les NTIC se présentent donc comme la version évoluée de l'informatique.

1.1. Contexte de l'arrivée des NTIC en Côte d'Ivoire

Les Télécommunications définies comme la transmission des informations à distance grâce à l'usage de technologies électronique et informatique sont essentielles pour le renforcement des capacités de la Côte d'Ivoire à pouvoir accéder aux informations mondiales en un temps record. Le monde de l'informatique encore au stade élémentaire a évolué et est devenu incontournable dans le quotidien des grands ensembles (banques, administration). L'informatique va, en début des années 1990, s'imposer progressivement comme le nouvel outil de communication. Les innovations dans ce domaine et de la technologie vont redynamiser les TIC avec leurs corollaires d'innovations continues dont la téléphonie mobile et l'internet. Pour un début, la couverture du réseau national ne s'est pas faite de manière spontanée. C'était un véritable défi et les inégalités existent encore de nos jours dans la desserte entre les zones urbaines et rurales. La libéralisation, ce système qui permet et favorise la concurrence dans l'optique de performances économiques, va dans le domaine des télécommunications permettre la baisse des coûts des prestations. Selon M. Ezan Akélé,⁴ « la libéralisation est un mouvement qui résulte des pressions exercées par le marché et non une simple volonté politique » (E.Akélé. 1996). Cette libéralisation du secteur des télécommunications marque véritablement le développement des NTIC en Côte d'Ivoire où elles ont pris leur essor au début des années 2000.

² Ex Secrétaire d'Etat aux Postes et Telecommunications de la Côte d'Ivoire

³ Roger Félix ADOM, ministre de l'Économie numérique, des Télécommunications et de l'Innovation

⁴ Ex ministre des Postes et Télécommunications

C'est ainsi que les premiers opérateurs mobiles que sont Comstar, Ivoiris et Telecel (I. KOFFI 2017) firent leur entrée sur le marché ivoirien dans le dernier trimestre de l'année 1996. Ce fut une véritable révolution téléphonique et informatique en Côte d'Ivoire. Le téléphone cellulaire faisait son entrée sur le marché ivoirien. Si le marché, des télécommunications s'est enrichi et amélioré sur le plan technique et technologique, avec la création de nouveaux et nombreux emplois, de nombreux et importants débouchés, il faut noter une hausse de son chiffre d'affaires à partir de l'an 2000 avec plus de 115 milliards de F CFA, seulement pour deux opérateurs mobiles plus précisément Orange et MTN (I. KOFFI. 2015).

Définir les NTIC, c'est faire référence à toutes les composantes du système composé des appareils, des composants réseau, des applications et des systèmes dont la combinaison permet aux individus ou aux organisations d'interagir avec le monde numérique (PC, téléphones et tablettes connectés à internet). La radio et la télévision qui fonctionnaient sur la base des premières technologies se sont adaptées aux NTIC et fonctionnent convenablement.

1.2. L'impact des NTIC sur la société ivoirienne

Avec l'arrivée des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) en Côte d'Ivoire, c'est une nouvelle page qui va s'écrire pour la Poste de Côte d'Ivoire. Si les TIC ont entraîné un profond changement dans la vie des populations, elles ont également touché à la vie du pays sur le plan social, économique et culturel et au niveau du développement du pays.

1.2.1. Sur le plan social et culturel

La possibilité pour toute personne de pouvoir librement communiquer avec la mise à disposition du téléphone portable est un acte effectif dans la société ivoirienne. Téléphoner n'est plus un luxe, surtout avec la baisse des coûts des appareils de téléphonie cellulaires et la disponibilité plus accrue des réseaux. À cela, il faut noter la réduction des coûts des appels aux cabines téléphoniques. Avec plusieurs opérateurs dans le domaine des télécommunications, l'on a assisté à la création d'emplois saisonniers et permanents (I KOFFI, 2017). Les TIC ont développé la faculté et le goût chez les jeunes à communiquer, à aimer communiquer. Cette importance du numérique a suscité chez l'ancien ministre de l'Économie numérique⁵

⁵ Roger Felix Adom

le souhait de faire de la Côte d'Ivoire « le hub numérique de l'Afrique de l'Ouest ». Pour y parvenir, précise-t-il :

« Le pays doit être doté d'infrastructures numériques de qualité sur toute l'étendue du territoire national et d'un service numérique de très bonne qualité pour améliorer le quotidien des ivoiriens. Les autres points concernent l'apport du numérique dans les services financiers, la vulgarisation du digital au sein de toutes les couches sociales, le numérique dans l'environnement des affaires, la sécurisation de toutes les transactions face à la menace de la cybercriminalité et enfin l'innovation dans tous les secteurs d'activités ».

Avec les NTIC, la culture se vit au quotidien. Les informations sont relayées de part et d'autre le monde en des temps records. Non seulement, elles sont relayées, mais mieux, elles sont partagées. Les échanges culturels se font régulièrement et les TIC sont de véritables vecteurs de transmissions. L'on peut s'informer sur un art, une culture, une mode d'un autre pays en restant chez soi.

1.2.2. Sur le plan économique

Selon le géographe ivoirien Loukou Alain François :

“S'il y a un domaine où les Technologies de l'Information et de la Communication ont considérablement démontré leurs effets invasifs en Afrique, c'est bien celui de l'économie. Qu'il s'agisse de l'économie formelle, avec toutes ses composantes, ou qu'il s'agisse de l'économie informelle (très répandue et dynamique en Afrique), le numérique est omniprésent dans toutes les activités économiques sur le continent, facilitant la gestion de celles-ci tout en générant des revenus à différentes catégories d'acteurs.”

Partant de ce constat, nous pouvons à notre tour dire que les TIC ont développé l'entrepreneuriat. Des métiers liés aux TIC ont fait leur apparition et l'on cherche à se former dans des écoles de référence dans le but d'être visible sur le marché de l'emploi. Les TIC dans plusieurs domaines ont créé des emplois indirects dont bénéficie une frange de la population : maintenanciers, vendeurs de composants relatifs à la téléphonie cellulaire, gérants de cabines d'appels et de mobile banking. Les NTIC ont modifié le paysage de la formation, de l'emploi, de la communication et de la pensée quotidienne. Elles continuent d'innover et sont devenues incontournables.

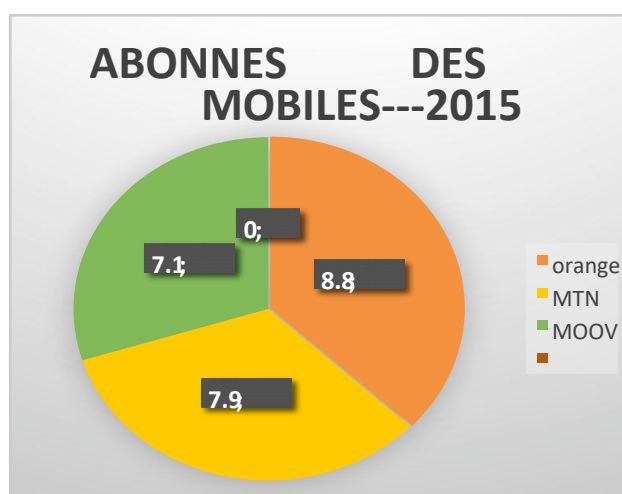
Document n°1: pancarte d'affiches publicitaires relatives à la téléphonie cellulaire



Source : crédit photo KOFFI 27-02-2017

Dans toute la ville d'Abidjan et même à l'intérieur du pays, il n'est pas rare de voir ce genre d'affichage. Il peut être sur différents supports et nous rappelle la présence d'une cabine téléphonique, impact des NTIC. Les opérateurs mobiles en Côte d'Ivoire étaient nombreux. De nos jours, seuls trois continuent de fonctionner et sont l'objet de contrôle de l'autorité de régulation (ARTCI)

Graphique: pourcentage des abonnés des sociétés de téléphonie mobile



Source: Graphique réalisé grâce aux données de l'ARTCI

Ce graphique nous présente l'occupation du marché ivoirien par les différentes compagnies de téléphonie cellulaire. Des grossistes qui également créent des sous-emplois, travaillent avec ces maisons de téléphonie cellulaire.

Le changement le plus radical est certainement celui qui permet d'effectuer des achats en ligne depuis sa maison. L'on ne paie qu'à la livraison. L'e-commerce devient indispensable. L'on peut même effectuer des achats dans un supermarché et payer en se faisant débiter sur son compte téléphonique.

L'implantation des structures de communication, la pratique de toute activité dans le domaine des TIC a nécessité le paiement de certaines taxes à l'État ivoirien et en 2001, l'État a octroyé des licences aux opérateurs de téléphonie cellulaire d'une valeur unitaire de 40 milliards de FCFA. (Journal de l'Économie, 2009). Les TIC, dans leurs pratiques quotidiennes et diverses, génèrent suffisamment d'argent et une partie de leurs activités occupe une frange de la population. Les emplois indirects sont nombreux et variés et des personnes en ont fait une activité régulière en permettant à d'autres personnes de gagner un revenu. « Un emploi reste un emploi, à partir du moment où il vous permet d'avoir une rémunération et d'en vivre ». (DALLET C. et al, 2016). Avec le téléphone portable, l'on a créé des emplois et de la richesse.

1.2.3. Impact sur la Côte d'Ivoire

Le gouvernement ivoirien soucieux d'être au rendez-vous des innovations technologiques et informatiques va procéder à une réforme administrative. Ainsi, des actes de fonctionnaires n'ont plus besoin d'exiger la présence des usagers dans les locaux de la Fonction publique. La e. administration réduit le temps du fonctionnaire dans l'élaboration de certains documents et actes administratifs. Les exemples sont nombreux dans ce domaine. En notre qualité de chercheur, universitaire, nous consultons certains actes administratifs depuis notre téléphone portable. Le gouvernement en plus des média, utilise les réseaux sociaux pour véhiculer des informations, notamment lors des campagnes de sensibilisation sur certaines maladies dont la poliomyélite, le cancer du sein, le cancer du col de l'utérus, le cancer de la prostate, etc. C'est par les réseaux sociaux que nous avons pris part l'année dernière à la campagne de sensibilisation sur le dépistage du cancer de la prostate.

Le paiement des impôts se fait par des services de e. money et la e. administration permet aux contribuables de pouvoir effectuer des déclarations en ligne, d'effectuer des paiements des impôts. Par ces

actes, l'on peut affirmer que la réforme administrative devient une réalité en Côte d'Ivoire, car le fonctionnaire peut suivre l'évolution de sa carrière à travers son espace fonctionnaire.

Les inscriptions aux concours se font en ligne et les résultats de ces concours sont proclamés en ligne. De nos jours, chacun dispose d'une adresse mail, surtout au niveau des salariées. Aucun document administratif ne peut être renseigné sans la mention de son adresse e. mail, par laquelle l'on reçoit des actes officiels sur son espace fonctionnaire ou autre.

Les NTIC sont partout présents. Même au niveau de la médecine où les spécialistes partagent des informations sur des cas de maladies, d'épidémies, de traitements. Il nous a été donné de voir un médecin ivoirien au service médical des fonctionnaires⁶ intervenir pour un diagnostic en ligne. Les NTIC ont donc favorisé la télémédecine.

Avec les NTIC, nous assistons à la prolifération des chaînes de télévision et de radio. Il y a même des chaînes en ligne. Les vidéos conférences permettent de participer à des réunions sans se déplacer.

Le gouvernement ivoirien a su saisir cette opportunité engendrée par l'arrivée des NTIC pour se moderniser et être présent au rendez-vous des grands événements mondiaux. L'adaptation à ce nouveau challenge nécessite de grands moyens et l'État ivoirien fait sa part.

2. La Poste face à la menace des NTIC

S'étant approprié de nombreuses prérogatives de la Poste, les NTIC dans leur fonctionnement ont causé d'énormes préjudices à l'administration postale qui voit ses activités régaliennes lui échapper et l'affaiblir.

2.1. Les NTIC, une menace sur les activités de la Poste

Selon cet administrateur de la Poste ivoirienne, (2019) « l'une des premières conséquences de l'expansion des NTIC fut la réduction progressive puis accélérée des activités postales avec le déclin de la distribution du courrier traditionnel ». Monsieur Isaac Gnamba YAO invité de l'exposition philatélique organisée par l'Institut d'Histoire, d'Art et d'Archéologie Africains de l'université Félix Houphouët-Boigny en octobre 2019, Directeur général de la Poste, n'a pas donné pas de chiffres sur les pertes que subit son

⁶ Il s'agit de Dr COBA, généraliste et pratiquant à l'hôpital des Fonctionnaires d'Abidjan -Plateau

institution. Il a plutôt laissé entrevoir des perspectives d'évolution de la Poste de Côte d'Ivoire. Quand l'on sait que le courrier nécessitait l'usage du papier, nous comprenons qu'il y a aussi risque pour les entreprises qui fournissaient cette matière première. Le courrier, autrefois soumis à des taxes d'envois, n'étant plus régulier, la Poste perd inéluctablement d'importantes ressources financières. Ce qui a eu pour conséquences, la fermeture de certains bureaux de Poste, même si cela n'est pas dit de façon officielle et la réduction du personnel. Voilà pourquoi l'État, dans sa vision de Zéro papier d'ici à 2030, œuvre à digitaliser tous les services publics, dont La Poste".

La Poste depuis 1928 a été érigée en établissement public financier. Ce qui lui a permis d'effectuer des paiements à ses guichets par l'émission et l'envoi de mandats lettres. Les premiers mandats, locaux et métropolitains ont été émis et payés à partir de 1929 (KOFFI, 2021). L'arrivée des TIC a influencé sérieusement la Banque Postale. Les transactions financières se font dans des agences de e. money disponibles au coin de la rue. L'on ne fait plus la queue pour faire un retrait ou dépôt d'argent. Les mandats de la Poste n'existent de nos jours que de nom. Avec les TIC, nous avons assisté à l'apparition de nouveaux services financiers numériques.

Les NTIC, constituent effectivement une véritable menace pour la Poste. Les activités de l'Institution postale tournent au ralenti. Des bureaux de Poste à l'intérieur du pays sont fermés à l'instar de celui de la ville de Sakassou⁷ et il n'est pas rare de voir la Poste partager ses locaux avec des institutions bancaires.

2.2. La Poste entre tourments et restructuration

La Poste au risque de disparaître totalement est tenue de s'adapter aux réalités présentes. D'importantes innovations sont à envisager. Cela demande de grands moyens et surtout l'aide de l'État. Depuis l'avènement des TIC, la Poste a commencé à innover. Elle a pu collaborer avec l'administration et elle est le canal par lequel les candidats passent pour acheminer leurs dossiers à la direction des concours de la Fonction publique.

⁷ Ville du centre du pays

La livraison des objets, des colis malgré les commandes en lignes se font de nos jours comme par le passé. Le livreur passe faire sa livraison ou l'intéressé se rend au service de commande pour récupérer son colis. La Poste fait toujours les livraisons malgré la rude concurrence.

Conclusion

Un constat s'impose à tous : la Poste est menacée. Elle a perdu ses prérogatives de leader dans la distribution des courriers et colis postaux. Même la gestion des fonds lui échappe et les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) ont entraîné un profond changement dans les comportements des populations et dans le fonctionnement de nombreux services. L'arrivée des NTIC a été un choc majeur pour la Poste, menaçant son modèle économique traditionnel. Toutefois, l'entreprise postale a su se réinventer en misant sur le numérique, la logistique et les services innovants.

la téléphonie cellulaire par le biais des NTIC a apporté une plus-value dans la vie économique de la Côte d'Ivoire. Non seulement, elle a permis la fluidité des communications, mais elle a impacté la vie socioéconomique du pays (KOFFI.1996).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1.Sources imprimées

EZAN Akelé, 1996, *Reforme des Télécommunications en Côte d'Ivoire*, Ministère des Infrastructures Économiques, p.8

2.Sources électroniques

Benoit Hili, 2025 *politique*, in Frat Mat Info

Parfait KOFFI, 2021, *développement de l'industrie numérique : les recettes du ministre Roger ADOM pour faire de la Côte d'Ivoire le hub numérique de l'Afrique...* in l'Infodrome

3.Sources orales

Iaac Gnamba YAO, Directeur général de la Poste de Côte d'Ivoire, Conférence prononcée lors de l'exposition sur le timbre-poste à l'IHAAA

4.Revues de presse

DALLET Christian et al 2016, in *Fraternité Matin*, n° 15 397, "invité des rédactions"

GBANGBO Jean Louis 2009, in *Le Journal de l'Économie (JDE)*, numéro 12, "10^e salon des JNTIC"

JEUNE AFRIQUE Économie, 1996, « Côte d'Ivoire cap sur l'an 2000 », in *Jeune Afrique économie*, hors-série, Paris, 557p

Service de Presse de la Présidence de la République, 1970, *Côte d'Ivoire, 1960-1970, dix ans de progrès*, Ivoire Scribe, Abidjan.

Service des Grandes Enquêtes, 1991, « courrier express, le DG de DHL pas d'accord sur le chiffre d'affaires » in *Fraternité Matin*, n° 7955, Abidjan

Bibliographie

Alain François LOUKOU, 2005, *Télécommunications et Développement en Côte d'Ivoire à l'ère de la Société de l'information et de la mondialisation*, université Montpellier III-Paul Valéry,

Ignace KOFFI, 2015, *Regard sur l'apport des postes et télécommunications dans le développement de la Côte d'Ivoire, 1991-2006*, in GODO GODO, pp.59-74

Ignace KOFFI, 2021, *La bancarisation de la Poste ivoirienne de 1928-1975*, in Ramres, pp.175-186

Ignace KOFFI, 2017, *La gérance des cabines cellulaires ou la naissance d'une économie informelle, 1996-2016*, in FoloFolo, pp.74-98